désirer obtenir quelque chose pour rien ou de vivre en parasite du labeur des autres. Ce sont les institutions qui seules corrompent les gens. La classe dirigeante a le lourd devoir de façonner ces institutions et de les rendre aussi conformes que possible aux désirs intimes de la nature humaine. Mais si l'aveugle dirige l'aveugle, tous deux tomberont dans le fossé.

Les habitants de Vancouver se sont prononcés pour les lotteries, non pas parce qu'ils en approuvent le principe, attendu qu'il n'y a pas là de principe, mais parce qu'ils vivent dans la terreur constante de la pauvreté. Quel être humain normal, souffrant de la pauvreté et du dénûment le plus complet, ne caresse pas le rêve enchanteur d'un monde de liberté, de sécurité et de contentement que paraît offrir l'acquisition soudaine d'une grande fortune. Peu importe que, ainsi que l'indique la statistique que je me suis procurée, un seul sur trois mille reçoive jamais un prix. Dans ses rêves et ses prières, il ne perd jamais l'espoir d'être celui-là.

Mais s'il obtient le prix, que dire des trois mille autres dont l'espoir ne se réalisera jamais, dont le rêve ne pourra se matérialiser? Si le gagnant est un esprit réfléchi, il comprendra bientôt que sa fortune si vite acquise ne lui est venue ni par l'honnêteté, le travail, l'économie, ni par aucune vertu; il verra qu'il n'a rien donné à la société par la création d'une nouvelle richesse ou de services utilisables. Elle est simplement le résultat d'une intensification de la pauvreté, du dénûment, des souffrances d'autres êtres humains. Bien souvent, un miséreux emploie ses derniers sous, qu'il devrait consacrer à l'achat de lait, de pain ou d'autres articles essentiels à de pauvres enfants sans défense, dans une spéculation hasardeuse et désespérée, avec l'idée d'obtenir quelque chose pour rien. Le gagnant devient la personnification parfaite de la cruauté, de l'injustice et du manque absolu de moralité d'un régime où des êtres humains très dignes se voient forcés de se battre entre eux comme les bêtes féroces de la jungle, à cause de la doctrine fausse et pernicieuse que la concurrence est l'âme du commerce, ou d'autres semblables; parce qu'on leur a enseigné qu'ils doivent rivaliser entre eux pour la possession de choses qu'ils pourraient posséder en abondance sans aucune rivalité. Cet homme acquiert automatiquement des privilèges et des pouvoirs, avec la sanction de l'honorabilité et de l'inviolabilité de la loi et de l'ordre, ou de ce qu'on prend pour la loi et l'ordre. Tout de suite, bien qu'il ne puisse invoquer ni la morale, ni les convenances, il est en mesure d'exercer son influence sur la vie et la destinée de ses malheureux voisins, à qui il peut dorénavant ordonner de le nourrir, le vêtir, l'amuser et le protéger, ainsi que ses descendants à jamais, en tout cas tant que durera le régime de l'intérêt, sans avoir à leur rendre un seul service utile en retour. Le bill à l'étude, monsieur l'Orateur, cherche à encourager, excuser et perpétuer chacune de ces nombreuses contradictions, cruautés, infamies et horreurs.

L'honorable député a fait allusion à une autre méthode encore plus dégradante et démoralisante de prélever des fonds pour des objets publics, savoir le commerce de l'alcool. L'Ontario, paraît-il, a dépensé 72 millions l'an dernier en boissons alcooliques. Comme cette province comprend environ le tiers de la population du Canada, on peut supposer que celle-ci a dépensé à cette fin l'an dernier environ 200 millions, dont les divers gouvernements provinciaux retireront à peu près 40 millions. Mais à quel prix? En effet, ce que la population reçoit pour cet argent c'est un poison qui s'attaque à l'esprit comme au corps; qui, pour citer Shakespeare, "met dans la bouche un voleur qui dérobe le cerveau." Mais ce n'est pas tout ce qu'elle en reçoit: il faut compter l'affreux massacre qui se produit sur nos routes, le sapement de la santé et des mœurs, la ruine financière, les lourdes charges imposées à nos hôpitaux et nos services de morgues. Quelle ironie, monsieur l'Orateur, comporte l'idée que le jeu organisé et le commerce de l'alcool pourront être avantageux à nos hôpitaux? N'est-ce pas le jeu organisé, non seulement au moyen de loteries, mais aussi de la spéculation boursière, de la spéculation sur les denrées essentielles à la vie, qui conduit des milliers de Canadiens aux hôpitaux, aux asiles d'aliénés, à la prison, à une mort prématurée? Et n'en est-il pas de même du commerce des boissons alcooliques? Combien de pauvres gens qui miseraient leur dernier dollar sur un sweepstake pour aider une université voudraient ou pourraient bénéficier d'un cours d'enseignement universitaire? D'ailleurs, à quoi bon avoir tant de diplômés d'écoles supérieures et d'universités quand les occasions d'emploi sont si restreintes?

Songez, monsieur l'Orateur, à l'affreux gaspillage inhérent à cette méthode de se procurer des fonds. Les Irlandais même, paraîtil, protestent contre les sweepstakes irlandais, à cause du mal qui en résulte pour leurs hôpitaux. Au surplus, d'après un article de M. C. E. Silcox publié dans le New Outlook du 8 avril, des 325 millions de dollars versés aux vingt sweepstakes irlandais jusqu'au mois de mars 1937, les hôpitaux n'ont touché qu'environ 50 millions, soit 16 p. 100. Cela veut dire que les frais de perception se sont élevés à 84 p. 100. Or, certaines caisses de bienfai-